

# LA RAMADE

## LES AKÈNES CŒUR D'ÉCO-QUARTIER

### Commune

Lormont (33)  
21 343 habitants, commune de la communauté urbaine de Bordeaux.

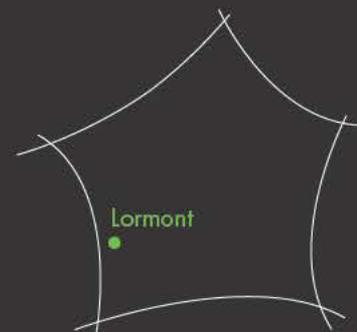
### Opération

Permis d'aménager à usage principal d'habitat. Reconquête d'une friche industrielle.

Superficie : 126 476 m<sup>2</sup>

Programme : 19 macro-lots. SHON : 120 420 m<sup>2</sup> (dont 40 000 m<sup>2</sup> pour le Cœur d'éco-quartier les Akènes).

1 193 logements (dont 508 logements dans le Cœur d'éco-quartier les Akènes). Locatif social et privé, accession sociale et privée.



Surface des équipements publics : 10 000 m<sup>2</sup> SHON environ. Chaufferie bio-masse communautaire et équipement communal.

Surface des commerces et services : 7 200 m<sup>2</sup> SHON environ. Commerces, établissement hôtelier, crèche d'entreprises, ...

Surface des bureaux : 10 800 m<sup>2</sup> SHON

Parc : 1 hectare

### Pilotage de l'opération\*

Collectivité locale : M. Touzeau, maire et Mme Bellocq, 1<sup>ère</sup> adjointe, services de la ville, Gpv, Cub, A'urba, Capc, Arc en Rêve

Maîtrise d'ouvrage : Clairsienne

Chef du projet : Damien Grenouilleau, chargé d'opérations Clairsienne

Equipe de maîtrise d'œuvre : Atelier Bouriette & Vaconsin (urbanisme et paysage), Terre-Eco (AMO Cœur d'éco-quartier), Tereo (AMO Environnement)



### Points forts de l'opération

- Greffer ce nouveau quartier au tissu urbain existant.
- Promouvoir un urbanisme de proximité (réseaux de services, circulations douces), réduire l'impact de la voiture.
- Explorer des formes urbaines et architecturales innovantes entre cité-parc et urbanisme d'ilot.
- Intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble du projet, tant sur le plan de l'aménagement, de la construction que du paysage. Constructions BBC, voire à énergie passive, chaufferie biomasse.
- S'assurer de l'installation de milieux écologiques favorables à l'homme, la faune et la flore.
- Faire en sorte que le bâti soit le gardien du fragile, travailler l'ensemble comme un parc, développer la notion d'espaces vécus.
- Elaborer un cadre programmatique garant d'une diversité et d'une complémentarité d'espaces et d'usages.
- Ne pas créer un quartier monofonctionnel, favoriser le lien social.

\* présentation non exhaustive de l'opération et de l'équipe de pilotage de l'opération